

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE L'AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA
en rapport avec les recommandations de l'audit d'ArriveCAN du BVG

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
26.	L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) devrait tenir des dossiers financiers exacts en codant et en répartissant correctement les dépenses liées aux projets. Afin de mieux appuyer ces mesures, l'ASFC devrait travailler avec les entrepreneurs pour obtenir des factures qui détaillent avec précision le travail effectué par chaque ressource, par produit, par contrat ou par autorisation de tâche.	<p>Acceptée. Comme première étape pour assurer l'uniformité de tous les approvisionnements, la fonction d'approvisionnement de l'ASFC a été centralisée et regroupée sous une seule organisation, à savoir la Direction de l'approvisionnement de l'ASFC. L'Agence a également lancé un plan d'amélioration exhaustif pour renforcer davantage les contrôles de gestion à tous les niveaux de l'ASFC et améliorer la gouvernance dans l'ensemble de la fonction d'approvisionnement.</p> <p>Afin de donner suite à cette recommandation et de prévenir des événements semblables à l'avenir, l'ASFC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligera les entrepreneurs à indiquer clairement les codes financiers pertinents sur leurs factures d'ici le 31 mars 2024. • Élaborera et mettra en œuvre des procédures pour s'assurer que le codage financier est appliqué uniformément dans tous les secteurs de l'Agence d'ici le 31 mars 2024. • Assurera l'application uniforme du codage financier par des examens de conformité du traitement des factures, harmonisés aux activités budgétaires approuvées, dans tous 	<p>Le codage financier de l'ASFC reflète toujours le projet ou l'activité appropriés, auquel travaillent les ressources sous contrat.</p> <p>Les factures fournies à l'ASFC pour les services contractuels sont détaillées, codées avec précision et, le cas échéant, assujetties à des contrôles automatisés du système.</p>	31 juillet 2024	<p>Lancer un plan d'amélioration exhaustif de la gestion pour renforcer davantage les contrôles de gestion à tous les niveaux à l'échelle de l'ASFC. Cela inclus un plan d'amélioration d'approvisionnement détaillé qui a pour but d'améliorer la gouvernance et les contrôles dans l'ensemble de la fonction d'approvisionnement. (31 mars 2024)</p> <p>Dans le cadre du processus d'affectation budgétaire de 2024-2025, les conseillers en gestion financière s'assureront que les gestionnaires des centres de coûts ont tous les outils nécessaires pour coder correctement toutes les ressources pour les projets, les programmes et les activités approuvés au préalable et qui sont inclus dans les plans d'affaires intégrés. (Terminé et en cours)</p> <p>Améliorer l'exactitude des dossiers financiers en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligeant les entrepreneurs à indiquer clairement les codes financiers pertinents sur leurs factures d'ici le 31 mars 2024. • Élaborant et mettant en œuvre davantage de changements aux procédures opérationnelles normalisées, incluant une exigence pour tous les 	Jonathan Moor, vice-président, Direction générale des finances et de la gestion organisationnelle (DGFGO), 613-948-8604	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
		<p>les domaines, d'ici le 31 juillet 2024.</p> <p>L'Agence veillera à la conformité des processus d'approvisionnement et à l'application uniforme de la nouvelle ligne directrice, y compris le travail effectué par chaque ressource, qui sera évalué et fera l'objet d'un rapport dans le cadre des nouveaux examens d'assurance, d'ici le 31 juillet 2024.</p>			<p>gestionnaires de centres de coûts de saisir les informations relatives aux fournisseurs dans le système de gestion financière afin de s'assurer que le codage financier est appliqué uniformément dans tous les secteurs de l'Agence d'ici le 31 mars 2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurant l'application uniforme du codage financier par des examens de conformité du traitement des factures, harmonisés aux activités budgétaires approuvées, dans tous les domaines, d'ici le 31 juillet 2024. <p>Effectuer des examens trimestriels d'assurance de la qualité des dossiers d'approvisionnement échantillonnés et en faire rapport afin d'évaluer la pertinence de la documentation fournie sur les factures et la conformité aux nouvelles procédures opérationnelles normalisées et directives (à compter du 31 juillet 2024 et par la suite).</p>		
47.	L'Agence de la santé publique du Canada et l'ASFC devraient documenter pleinement les interactions avec les entrepreneurs potentiels et les motifs des décisions prises dans le cadre des processus d'approvisionnement non concurrentiels et mettre en place un processus pour assurer la conformité aux	Acceptée. L'amélioration de la gouvernance de l'ASFC en matière d'approvisionnement comprend un nouveau comité d'examen des contrats qui examinera et approuvera les contrats et les autorisations de tâches. Reconnaissant la nécessité d'assurer une saine gestion des fonds publics, la nouvelle structure de gouvernance permettra une surveillance supplémentaire de toutes les activités de passation de marchés, en mettant l'accent sur l'optimisation des	L'ASFC affiche le plus haut niveau d'intégrité pendant les interactions avec tous les fournisseurs.	31 juillet 2024	<p>Créer un nouveau comité d'examen des contrats chargé d'examiner et d'approuver les contrats et les autorisations de tâches et d'améliorer la gouvernance de la surveillance des contrats. (Terminé)</p> <p>Créer des rapports sur les interactions avec les fournisseurs potentiels pour la surveillance de l'intégrité. (31 mars 2024)</p>	Jonathan Moor, vice-président, DGFGO, 613-948-8604	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	<i>Indicateur d'achèvement</i> (À l'usage du comité seulement)
	exigences de la politique sur les marchés.	<p>ressources et l'harmonisation avec les politiques d'approvisionnement et de gestion de projet. (Terminé)</p> <p>Afin d'appuyer l'intégrité des activités de passation de marchés, l'ASFC mettra en œuvre une exigence selon laquelle le personnel doit déclarer les interactions avec les fournisseurs potentiels d'ici le 31 mars 2024.</p> <p>La Direction de l'approvisionnement veillera également à la conformité en agissant comme guichet unique pour les interactions avec les fournisseurs dans le cadre du processus d'achat. (Terminé)</p> <p>La Direction de l'approvisionnement surveillera la conformité en procédant régulièrement à des examens des dossiers de passation de marchés fondés sur les risques. Le nouveau programme d'assurance en 2024-2025 assurera l'application uniforme de la nouvelle ligne directrice en examinant la documentation contenue dans les dossiers d'approvisionnement. Les résultats des examens d'assurance seront présentés au Comité exécutif sur une base trimestrielle, à compter du 31 juillet 2024.</p>	éventuels et veillera à ce que les dossiers d'approvisionnement contiennent tous les documents requis.		<p>Réorganiser les activités de la Direction de l'approvisionnement afin de s'assurer que des conseillers spécialisés en approvisionnement sont disponibles pour offrir de l'aide et superviser les activités dans les directions générales et les régions de l'Agence. Cette nouvelle organisation sert de guichet unique pour les interactions avec les fournisseurs dans le contexte du processus d'approvisionnement. (Terminé)</p> <p>Administrer les examens trimestriels d'assurance de la qualité des dossiers d'approvisionnement échantillonnés et en faire rapport afin d'évaluer la pertinence de la documentation fournie en rapport avec les interactions avec des entrepreneurs éventuels et la conformité globale aux nouvelles procédures opérationnelles normalisées. (À compter du 31 juillet 2024 et par la suite)</p>		
49.	L'ASFC devrait exiger que tous les contrats et autorisations de tâches soient examinés par sa Direction de l'approvisionnement afin de	Acceptée. L'ASFC a renforcé sa Direction de l'approvisionnement afin de permettre une surveillance plus efficace de toutes les activités de passation de marchés au sein de l'Agence. Il s'agit notamment de veiller	La Direction de l'approvisionnement supervise tous les contrats et autorisations de tâches exigés par	31 juillet 2024	Centraliser toutes les activités de passation de marchés dans une seule organisation et créer un nouveau comité d'examen des contrats pour examiner et approuver tous les contrats et autorisations de tâches.	Jonathan Moor, vice-président, DGFGO, 613-948-8604	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
	<p>s'assurer qu'ils sont conformes aux politiques et lignes directrices applicables. En outre, ils devraient examiner l'efficacité des contrôles clés des marchés publics en les testant régulièrement pour s'assurer qu'ils fonctionnent efficacement.</p>	<p>à ce que toutes les mesures d'approvisionnement passent par la Direction de l'approvisionnement. (Terminé)</p> <p>L'ASFC a créé un nouveau comité d'examen des contrats qui est chargé d'examiner et d'approuver les contrats et les autorisations de tâches, ce qui aidera également à s'assurer que toutes les activités d'approvisionnement sont gérées par la Direction de l'approvisionnement. (Terminé)</p> <p>Le nouveau programme d'assurance en 2024-2025 assurera l'application uniforme de la nouvelle ligne directrice en examinant la documentation contenue dans les dossiers d'approvisionnement. Les résultats des examens d'assurance seront présentés au Comité exécutif sur une base trimestrielle, à compter du 31 juillet 2024.</p>	<p>l'Agence, afin de s'assurer qu'ils sont complets et qu'ils respectent les politiques et lignes directrices applicables, de façon cohérente.</p> <p>Le Comité d'examen des contrats examine et approuve les contrats et les autorisations de tâches, et il recevra les résultats des examens d'assurance de la qualité tous les trimestres.</p>		<p>Toutes les soumissions allant au comité d'examen des contrats nécessitent un examen et une approbation préalable par la Direction de l'approvisionnement. Un nouveau protocole d'entente avec Services publics et Approvisionnement Canada a également clarifié les rôles et les responsabilités en ce qui concerne les interactions entre les autorités techniques et les autorités de passation des marchés. (Terminé)</p> <p>Effectuer des examens trimestriels d'assurance de la qualité des dossiers d'approvisionnement échantillonnés et en faire rapport afin d'évaluer la pertinence de la documentation et la conformité aux nouvelles procédures opérationnelles normalisées. (À compter du 31 juillet 2024 et par la suite)</p> <p>Dans tous les ententes de gestion du rendement de 2023-2024 pour les cadres supérieurs et les gestionnaires de personnel non cadres, inclure un engagement lié à l'excellence en gestion qui garantit une prise de décision judicieuse dans les domaines des ressources humaines, des finances, des approvisionnements et de la gestion des biens et de l'information. (Terminé)</p> <p>Dans tous les ententes de gestion du rendement de 2023-2024 pour les cadres supérieurs et les gestionnaires de personnel non cadres, inclure une</p>		

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
					mesure de rendement spécifique l'approvisionnement qui garantit la responsabilité de la Direction quant au respect des politiques et des procédures; surveillance; vérification et mesures correctives en cas de non-conformité. (À être terminé en juillet 2024)		
59.	L'ASFC devrait s'assurer que les soumissionnaires éventuels ne participent pas à l'élaboration ou à la préparation d'une partie quelconque d'une demande de propositions et devrait mettre en place des contrôles qui empêcheront que cela se produise.	<p>Acceptée. Tous les employés de l'Administration centrale (AC) qui ont des responsabilités en matière d'approvisionnement ont suivi quatre cours de formation pour les aider à se rappeler leurs responsabilités et les processus qu'ils sont tenus de suivre. (Terminé)</p> <p>La Direction de l'approvisionnement aidera à prévenir les cas de fournisseurs participant à des conversations précontractuelles en agissant comme guichet unique pour les interactions avec les fournisseurs dans le contexte du processus d'approvisionnement. De plus, afin d'appuyer l'intégrité des activités contractuelles, l'ASFC mettra en œuvre une exigence selon laquelle le personnel doit déclarer les interactions avec les fournisseurs éventuels d'ici le 31 mars 2024.</p> <p>De plus, les employés ayant des responsabilités en matière d'approvisionnement devront assister à une séance de sensibilisation au Code de conduite et aux valeurs et à l'éthique afin de bien comprendre les attentes et</p>	L'ASFC veillera à ce que ses processus d'approvisionnement soient à la fois transparents et uniformes, afin de s'assurer qu'ils ne nuisent pas à l'équité et à l'ouverture du processus d'appel d'offres.	30 septembre 2024	<p>Tous les employés de l'AC qui ont des responsabilités en matière d'approvisionnement doivent suivre quatre cours de formation pour les aider à se rappeler leurs responsabilités et les processus qu'ils sont tenus de suivre. (Terminé)</p> <p>Réorganiser les activités de la Direction de l'approvisionnement afin de s'assurer que des conseillers spécialisés en approvisionnement sont disponibles pour offrir de l'aide et superviser les activités dans les directions générales et les régions de l'Agence. Cette nouvelle organisation sert de guichet unique pour les interactions avec les fournisseurs dans le contexte du processus d'approvisionnement. (Terminé)</p> <p>Créer des rapports sur les interactions avec les fournisseurs potentiels pour la surveillance de l'intégrité. (31 mars 2024)</p> <p>Élaborer une attestation de conflit d'intérêts qui sera signée par les autorités techniques, exigeant une confirmation qu'elles comprennent</p>	Jonathan Moor, vice-président, DGFGO, 613-948-8604	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
		de réduire au minimum les conflits d'intérêts potentiels apparents et réels. La séance de sensibilisation portera sur les scénarios éthiques pertinents liés à l'approvisionnement. La Direction de l'approvisionnement a créé un nouveau centre d'expertise qui offrira des séances de mobilisation régulières aux gestionnaires afin de leur rappeler leurs responsabilités en matière d'approvisionnement d'ici le 30 septembre 2024.			toutes leurs obligations, avant le début du contrat. (31 mars 2024) Élaborer et diffuser du matériel de sensibilisation à l'intention des gestionnaires de centres de coûts axés sur le renforcement de la culture et de l'intégrité afin de garantir une compréhension claire des attentes et de réduire au minimum les conflits d'intérêts potentiels, apparents et réels. (30 septembre 2024). La Direction de l'approvisionnement élaborera un nouveau Centre d'expertise qui offrira, en collaboration avec le Centre d'expertise national sur l'intégrité, des séances régulières de sensibilisation ciblée aux employés ayant des responsabilités liées à l'approvisionnement. (30 septembre 2024)		
68.	L'ASFC devrait s'assurer que les contrats des services professionnels et les autorisations de tâches précisent l'expérience et les qualifications requises. En outre, l'Agence devrait documenter son évaluation de la qualification de toutes les ressources proposées afin de s'assurer qu'elles répondent aux exigences énoncées dans le contrat et/ou l'autorisation de tâche.	Acceptée. La Direction de l'approvisionnement a mis à jour et communiqué ses nouvelles directives pour aider à renforcer les contrôles et à documenter chaque étape, y compris la nécessité pour les autorités techniques d'évaluer les qualifications de manière cohérente, y compris l'expérience requise, et que les résultats doivent être consignés dans l'attribution du contrat demandé et le dossier d'approvisionnement. (Terminé) Le nouveau comité d'examen des contrats est chargé d'approuver tous les contrats et les autorisations de	Tous les contrats des services professionnels préciseront clairement l'expérience et les qualifications requises, avant leur autorisation.	30 septembre 2024	Lancer un plan d'amélioration exhaustif pour renforcer davantage les contrôles de gestion à tous les niveaux à l'échelle de l'ASFC et améliorer la gouvernance dans l'ensemble de la fonction d'approvisionnement. (À compter du 1 ^{er} avril 2024) Créer un nouveau comité d'examen des contrats chargé d'examiner et d'approuver les contrats et les autorisations de tâches et d'améliorer la gouvernance de la surveillance des contrats. (Terminé)	Jonathan Moor, vice-président, DGFGO, 613-948-8604	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
		<p>tâches à chaque étape du processus d'approvisionnement, ce qui comprend la stratégie d'approvisionnement, le lancement du projet et l'attribution du contrat, ce qui comprendra un examen de l'expérience et des exigences en matière de qualifications des services professionnels. (Terminé)</p> <p>Des ateliers d'information seront offerts régulièrement à compter du 30 septembre 2024 pour s'assurer que les gestionnaires et les employés actuels, et surtout les nouveaux, sont au courant des attentes en matière d'approvisionnement.</p> <p>Afin d'assurer la conformité aux processus d'approvisionnement, l'équipe chargée du nouveau programme d'assurance de la qualité en 2024-2025 évaluera l'application uniforme de la nouvelle orientation et de la documentation contenue dans les dossiers d'approvisionnement. Les résultats des examens d'assurance seront présentés au Comité exécutif sur une base trimestrielle, à compter du 31 juillet 2024.</p>			<p>Effectuer des examens trimestriels d'assurance de la qualité des dossiers d'approvisionnement échantillonnés et en faire rapport afin d'évaluer la pertinence de la documentation relative à l'expérience en services professionnels et aux qualifications, ainsi que la conformité aux nouvelles procédures opérationnelles normalisées. (À compter du 31 juillet 2024 et par la suite)</p> <p>La Direction de l'approvisionnement élaborera un nouveau Centre d'expertise qui offrira des ateliers d'information aux gestionnaires actuels et nouveaux afin de leur rappeler leurs responsabilités en matière d'approvisionnement à compter du 30 septembre 2024.</p>		
73.	Services publics et Approvisionnement Canada et l'ASFC devraient veiller à ce que les tâches et les produits livrables soient clairement définis dans les contrats et les autorisations de tâches connexes.	Acceptée. La Direction de l'approvisionnement a mis à jour et communiqué ses nouvelles lignes directrices qui précisent les mesures à prendre pour documenter pleinement chaque étape du processus d'approvisionnement, y compris la nécessité de s'assurer que les tâches et les produits livrables sont clairement	Les tâches et les produits livrables sont clairement définis dans tous les contrats et autorisations de tâches, ils sont examinés de manière indépendante avant l'attribution du contrat	(Terminé)	La Direction de l'approvisionnement a mis à jour et communiqué ses nouvelles lignes directrices qui précisent les mesures à prendre pour documenter pleinement chaque étape du processus d'approvisionnement. (Terminé)	Jonathan Moor, vice-président, DGFGO, 613-948-8604	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
		<p>définis dans les contrats et les autorisations de tâches, et qu'ils sont correctement consignés dans la demande d'attribution du contrat et le dossier d'approvisionnement. (Terminé)</p> <p>Pour garantir le respect des procédures de passation de marchés, le nouveau comité d'examen des contrats est chargé d'approuver les contrats et les autorisations de tâches à chaque étape, qu'il s'agisse de la stratégie de passation de marchés, du lancement du projet ou de l'attribution du contrat, ce qui implique de s'assurer que les tâches et les résultats attendus sont clairement définis dans les contrats. (Terminé)</p>	et ils sont correctement documentés dans le dossier d'approvisionnement.		Créer un nouveau comité d'examen des contrats chargé d'examiner et d'approuver les contrats et les autorisations de tâches et d'améliorer la gouvernance de la surveillance des contrats. (Terminé)		
76.	<p>L'ASFC devrait s'assurer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> Toutes les ressources, y compris les entrepreneurs et les sous-traitants, ont des niveaux d'habilitation de sécurité valides dans leurs dossiers, avant le début de tout travail; et Avant le paiement, l'Agence dispose de preuves à l'appui qui confirment et comprennent le nom de la ressource, les heures travaillées, le produit livrable sur lequel elle a travaillé et l'autorisation du contrat ou de la 	<p>Acceptée. La Direction de l'approvisionnement a mis à jour et communiqué ses directives pour documenter chaque étape du processus d'approvisionnement, y compris la nécessité de confirmer que les ressources répondent aux exigences de sécurité et la nécessité de confirmer que le nom de la ressource, les heures travaillées et les renseignements contractuels sont corrects. Les résultats de ces examens doivent être consignés dans le dossier d'approvisionnement. (Terminé)</p> <p>L'Agence veillera à ce que le respect des processus de passation de marchés et l'application cohérente des nouvelles procédures opérationnelles normalisées soient évalués et fassent</p>	<p>Toutes les ressources effectuant des travaux sur les contrats et les autorisations de tâches répondront aux exigences de sécurité et l'assurance de conformité sera vérifiée dans le cadre des nouveaux examens d'assurance.</p> <p>L'ASFC a documenté les contrôles en place et produit des rapports sur la</p>	30 septembre 2024	<p>La Direction de l'approvisionnement a mis à jour et communiqué ses directives pour documenter chaque étape du processus d'approvisionnement, y compris la nécessité de confirmer que les ressources répondent aux exigences de sécurité et la nécessité de confirmer que le nom de la ressource, les heures travaillées et les renseignements contractuels sont corrects. Les résultats de ces examens doivent être consignés dans le dossier d'approvisionnement. (Terminé)</p> <p>Effectuer des examens trimestriels d'assurance qualité, portant sur un échantillon de dossiers de passation de marchés, afin d'évaluer l'adéquation de la documentation et la</p>	Jonathan Moor, vice-président, DGFGO, 613-948-8604	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	Indicateur d'achèvement (À l'usage du comité seulement)
	tâche pour le travail effectué.	<p>l'objet d'un rapport dans le cadre des nouveaux examens d'assurance, à compter du 1^{er} avril 2024.</p> <p>L'équipe des finances de l'ASFC améliorera la façon dont elle s'acquitte de ses responsabilités en vertu de l'article 33 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> en augmentant ses tests sur la documentation fournie avant que les paiements contractuels ne soient effectués, d'ici le 30 septembre 2024.</p>	conformité tous les trimestres.		<p>conformité aux nouvelles procédures opérationnelles normalisées notamment en veillant à ce que le dossier contienne des preuves que tous les entrepreneurs et sous-traitants ont obtenu une habilitation de sécurité valide avant de commencer les travaux, et qu'avant le paiement, il y a des preuves confirmant le nom, les heures travaillées et les produits livrables figurant dans le dossier et produire des rapports à cet égard (à compter du 1^{er} avril 2024 et par la suite).</p> <p>Dans le cadre de son cadre de contrôle global, l'équipe des finances de l'ASFC améliorera la façon dont elle s'acquitte de ses responsabilités en vertu de l'article 33 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> en augmentant ses tests sur la documentation fournie avant que les paiements contractuels ne soient effectués, d'ici le 30 septembre 2024.</p>		
81.	Avant de publier une application ou une mise à jour, l'ASFC devrait effectuer et documenter ses essais, les résultats obtenus, toute question en suspens en fonction des rôles et des responsabilités définis et rôles définis et faire approuver la mise en œuvre de la version.	Acceptée. Le vice-président, Direction générale de l'information, des sciences et de la technologie (DGIST), reconnaît que, compte tenu du contexte en constante évolution de la pandémie et de l'exigence de produire 177 versions en 36 mois, la documentation sur les essais était insuffisante pendant la conception d'ArriveCAN. Il n'a pas été possible de rédiger tous les documents d'essai conformément aux procédures existantes dans cette situation d'urgence.	Toutes les versions suivront soit les procédures et les contrôles informatiques mis à jour, soit les procédures d'intervention légère mises en œuvre dans les situations d'urgence.	30 juin 2024	<p>En date de mai 2023, l'ASFC a suivi le processus bien établi de gouvernance du cycle de vie d'élaboration des systèmes pour toutes les versions d'ArriveCAN.</p> <p>Dans le cadre de ce processus, les plans d'essai, les résultats des essais et les problèmes en suspens pour chaque version sont documentés dans le plan d'essai principal, la preuve d'essai et le rapport principal sur les essais. Après le processus de</p>	Darryl Vleeming, vice-président, DGIST, 613-952-0478	

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère (à inclure dans le rapport)	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principaux jalons intermédiaires (description/dates)	Organisme responsable/point de contact (nom, poste, numéro de téléphone)	<i>Indicateur d'achèvement</i> (À l'usage du comité seulement)
		<p>Une procédure de simplification de la documentation des mises à l'essai sera élaborée et mise en œuvre afin d'accroître la souplesse dans les situations d'urgence tout en s'assurant que des contrôles suffisants sont en place pour documenter les résultats des essais avant la mise en production.</p> <p>De plus, la DGIST examinera et mettra à jour les procédures d'essai existantes pour s'assurer que les étapes de contrôle sont introduites et que la documentation est complète avant que tout système ou application soit mis en production.</p> <p>Ces mesures seront achevées d'ici juin 2024.</p>			<p>contrôle, l'approbation des essais est obtenue avant l'approbation finale de la mise en production.</p> <p>En plus de respecter les processus établis, l'Agence prendra les mesures suivantes pour renforcer les procédures de mise à l'essai des TI :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner les processus existants et déterminer les lacunes afin d'améliorer le processus de documentation (février 2024); 2. Documenter les contrôles supplémentaires pour effectuer des essais et assurer la qualité des versions TI (avril 2024); 3. Adapter ses processus de publication aux exigences particulières des applications mobiles (juin 2024); 4. Élaborer une procédure pour rationaliser la documentation et les contrôles des essais à utiliser dans les situations d'urgence (juin 2024). 		